

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CBD TEST URINAIRE

Par tino489 Postée le 16/08/2022 00:13

Bonjour, J'étais fumeur régulier de cannabis, sachant que je rentre en septembre sur un travail où ils font des test urinaire j'ai donc arrêté ma consommation de cannabis et je me suis mis au CBD avec un taux de THC inférieur à 0,2%. J'aimerais savoir si mon taux de THC descend quand même au fur et à mesure des jours en consommant ce CBD car mon but est de ne pas être positif au THC comme règlementé. Merci de votre aide.

Mise en ligne le 18/08/2022

Bonjour,

Le métabolite recherché dans le dépistage de cannabis est le THC (Tétrahydrocannabinol). La seule consommation de CBD contenant du THC, même en infime quantité, expose au risque de voir un test positif du fait de la présence de THC.

Dans le cas d'un usage chronique quotidien, un produit de CBD contenant 0,2% de THC peut par conséquent positiver un test de dépistage sanguin, salivaire ou urinaire. Nous vous joignons ci-dessous la fiche "CDB" extraite de notre "dico des drogues", rubrique "détection".

Nous vous joignons également la fiche cannabis. Même rubrique « détection », vous aurez les informations concernant les durées de positivité.

Le seul moyen sûr pour ne pas être positif est de ne plus consommer de THC. La consommation de produits à base de CBD pur, c'est-à-dire sans THC, ne peut entraîner de dépistage positif au cannabis.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- CBD